



Gestionnaire  
du Réseau de Transport d'Electricité

Paris, le 6 octobre 2009

## RTE et ERDF s'engagent avec la FNPF pour prévenir les accidents sous les lignes électriques

**Claude Roustan, Président de la Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF), Jean-Pierre Bel, Directeur Général Adjoint d'Electricité Réseau Distribution France (ERDF) et Hervé Laffaye, Directeur Général Adjoint du Réseau de Transport d'Electricité (RTE), ont signé aujourd'hui une convention de partenariat sur trois ans visant à sensibiliser les pêcheurs aux risques éventuels liés à la pratique de la pêche en eau douce à proximité des lignes électriques. Cette convention s'inscrit dans la continuité des partenariats déjà engagés entre les fédérations départementales de pêche, RTE et ERDF.**

Les lignes électriques aériennes font partie du paysage et chacun a tendance à oublier leur présence. Pourtant, même sans contact direct, elles peuvent présenter un danger d'électrocution lorsqu'elles sont approchées de trop près car un arc électrique peut se former. Or, les matériaux utilisés dans la fabrication des cannes à pêche sont conducteurs de l'électricité, en particulier lorsque le carbone entre dans leur composition.

RTE et ERDF mènent déjà des campagnes d'information sur les mesures de prudence à respecter dans la pratique de la pêche à proximité de leurs réseaux. Pourtant, chaque année, malgré les recommandations émises, des accidents surviennent. La FNPF, RTE et ERDF ont la volonté de renforcer leur coopération afin de prévenir toute électrocution ou électrisation de personne.

Ainsi, la convention de partenariat signée entre les trois parties se décline autour de plusieurs axes majeurs :

- La FNPF, RTE et ERDF s'engagent à identifier les zones qu'elles considèrent comme potentiellement à risques et à procéder à une signalisation adaptée.
- RTE et ERDF fourniront des documents de sensibilisation sur la sécurité des pêcheurs à proximité des lignes électriques, que la FNPF mettra à la disposition de ses adhérents. La diffusion d'un porte-carte de pêche comportant des messages de sécurité est par exemple en cours d'étude.
- Les deux gestionnaires de réseau s'engagent enfin à concevoir des modules de sensibilisation au risque électrique à insérer dans les formations de la FNPF. Ils identifieront, parmi leur personnel, des représentants locaux qui pourront éventuellement intervenir au cours de ces formations.

### LES CONSEILS DANS TOUS LES CAS SONT :

- Eviter de s'approcher des lignes électriques et rester vigilant à leur approche.
- Se déplacer sous une ligne les cannes à pêche en position horizontale.
- Ne jamais tenter de récupérer un objet accroché à une ligne.

Vous pouvez retrouver ces conseils, des exemples et des dépliants pédagogiques sur le site internet : <http://www.sousleslignes-prudence.com>

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF) est l'institution de représentation de la pêche en eau douce et de la protection des milieux aquatiques. Elle a été créée par la loi sur l'eau du 30 décembre 2006 qui lui reconnaît le caractère d'établissement d'utilité publique. Ses deux missions principales sont la promotion du loisir pêche et la protection des milieux aquatiques.

La FNPF coordonne les actions et assure la représentation nationale des 93 Fédérations départementales de pêche (FDAPPMA), et par leur intermédiaire celles des 3900 associations de pêche (AAPPMA).

L'hexagone est un territoire exceptionnel pour tout type de pêche en eau douce avec ses 15000 km de fleuves, 253000 km de rivières et 80000 ha de canaux qui abritent 83 espèces de poissons et de crustacés. La FNPF a recensé, en 2008, 1,38 millions de pêcheurs.

ERDF – Electricité Réseau Distribution France, créée le 1er janvier 2008, filiale à 100% du groupe EDF, est le gestionnaire des réseaux de distribution d'électricité pour 95% du territoire métropolitain. L'entreprise, qui emploie 35 000 salariés, assure l'exploitation, le développement et l'entretien de 1 274600 km de lignes électriques au service de 33 millions de clients. Elle réalise à ce titre de nombreuses interventions sur ce réseau telles que les raccordements, les mises en service, les dépannages et les changements de fournisseurs.

RTE, société anonyme filiale du groupe EDF, est le gestionnaire du réseau de transport d'électricité français. Entreprise de service public, il a pour mission l'exploitation, la maintenance et le développement du réseau haute et très haute tension. Il est garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique.

RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité ou industriels directement raccordés au réseau de transport.

Avec 100 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 45 lignes transfrontalières, le réseau géré par RTE est le plus important d'Europe. RTE a réalisé un chiffre d'affaires de € 4 221 millions en 2008 et emploie environ 8500 salariés.

### **Pour en savoir plus :**

#### **Contact Presse FNPF :**

**<http://www.federationpeche.fr/>**

*Stéphanie Hofer* : + 33(0)1 48 24 84 75

#### **Contact Presse ERDF :**

**<http://www.erdfdistribution.fr/>**

*Philippe Glück* : + 33(0)1 47 74 75 98

#### **Contact Presse RTE :**

*Alexia Rière* : +33 (0)1 41 02 15 69 ou + 33 (0)6 60 54 22 17

**<http://www.rte-france.com/>**